

Baromètre IBMA France du Biocontrôle 2022 : des résultats en demi-teinte

Les résultats du baromètre IBMA France du biocontrôle en 2022 (« BIB 2022 ») affichent une hausse de plus de 4 % du chiffre d'affaires 2022 des produits de biocontrôle vendus en France, comprenant une hausse de 9 % des ventes sur le secteur agricole et une baisse de 13 % des ventes en JEVI¹. Ces cinq dernières années, l'évolution des ventes de produits de biocontrôle en France est relativement linéaire avec une hausse moyenne de + 8,5 % par an depuis 2019 (voir graphe 1).

Le marché total France est estimé à 278 M€ (contre 266 M€ en 2021²). Sa progression est moindre en 2022 que celle du marché total des produits phytopharmaceutiques vendus en France, entraînant une baisse de la part de marché des produits de biocontrôle qui passe de 13 % (en 2021) à 10 % (en 2022). Les principaux segments enregistrent une baisse de parts de marché en 2022 à l'exception des molluscicides (voir graphe 2).

La répartition de l'activité biocontrôle par famille de produits est quasiment identique à celle de 2021, avec des substances naturelles représentant plus de deux ventes sur trois (voir graphe 3). La comparaison des ventes de 2022 aux trois années précédentes montre une progression plus ou moins forte (en valeur) des substances naturelles, des macro-organismes et des micro-organismes et une stabilité des médiateurs chimiques. Les substances naturelles enregistrent un plus net ralentissement de leur progression (voir tableau).

D'un point de vue général, l'année 2022 a été marquée par la chaleur et la sécheresse, avec des pressions « maladies » et « ravageurs » plus limitées plus spécialement pour les cultures spécialisées. L'inflation impactante sur les prix et la guerre en Ukraine ayant entraîné une tension sur les marchés, après avoir impacté en premier le marché des engrais, sont également à prendre en compte dans l'analyse de ces résultats du BIB 2022.

Côté agricole, l'impact de l'inflation est toutefois limité en 2022 : des hausses de prix ont plus été appliquées sur l'automne 2022 et les entreprises de biocontrôle n'ont pas reporté l'intégralité de la hausse des coûts de production sur les prix. L'activité progresse, restant toutefois inférieure à l'évolution des ventes des produits conventionnels. L'application de la loi sur la séparation de la vente et du conseil sur les produits phytopharmaceutiques (pour la deuxième année en 2022) a pu être un frein au déploiement du biocontrôle : elle a entraîné une raréfaction du conseil spécifique et donc une détérioration de l'accompagnement des agriculteurs, pourtant crucial pour le biocontrôle. Les CEPP n'ont pas compensé entièrement cette perte alors que seuls 40 % des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle sont liés à une action standardisée CEPP.

Côté jardins, le premier segment des JEVI (en valeur), climat et inflations sont les principaux facteurs de la baisse de l'activité en 2022. L'inflation a mis à mal le pouvoir d'achat des Français, les obligeant à faire des arbitrages dans leurs dépenses alors que le contexte post-COVID-19 replaçait le jardinage en concurrence avec les autres loisirs. « *L'accompagnement des jardiniers amateurs pour un usage approprié des solutions de biocontrôle est, comme en agriculture, une priorité au développement de ces techniques* » souligne Céline Barthet, Présidente d'IBMA France.

¹ JEVI = Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures.

² La valeur du marché total France en 2021 a été réactualisée.

Contact presse :

Julie FERRIÉ, Responsable Communication

Tel : +33 (0)6 38 62 27 25

julie.ferrie@ibmafrance.com



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourg-lès-Valence, le 21 septembre 2023



L'association maintient son ambition de passer le cap des 30 % du marché de la protection des plantes d'ici 2030 et de couvrir plus de 50 % des usages avec au moins deux produits de biocontrôle à mode d'action complémentaire d'ici 2030 (contre 25 % estimés à fin 2022). Pour réaliser ces objectifs, l'association compte sur quatre leviers, ses axes stratégiques :

- Avoir des politiques publiques et une réglementation favorables au déploiement du biocontrôle
- Informer toujours plus les agriculteurs, les applicateurs, les jardiniers,... et leurs conseillers sur le biocontrôle
- Développer des formations sur le biocontrôle, tant en formation initiale qu'en formation continue
- Accélérer la recherche et l'innovation via notamment le plan de relance France 2030 et en particulier le Grand Défi biocontrôle & biostimulants porteur d'espoirs.

« Concernant les politiques publiques et de la réglementation, nous avons une attention particulière au niveau de l'Union européenne » précise Céline Barthet. « La reconnaissance européenne du biocontrôle, qui est aujourd'hui engagée avec le projet de règlement SUR, est une étape indispensable, sans être une fin en soi » ajoute-t-elle. « Fort de cette reconnaissance, les textes européens devront ensuite tenir compte des spécificités du biocontrôle et encourager au déploiement de ces solutions favorables à la stratégie européenne Farm to Fork. Cela devra passer en particulier par des délais raccourcis d'approbation des substances actives de biocontrôle » souligne Céline Barthet. « Il en va de l'accès à l'innovation ! »

Le Baromètre IBMA France du Biocontrôle (BIB) est mesuré par ADquation pour IBMA France à partir des réponses à un questionnaire auto-administré adressé à tous les membres d'IBMA France. Le BIB 2021 porte sur l'activité biocontrôle en France des adhérents d'IBMA France durant l'année calendaire 2021. Il bénéficie cette année d'un taux de réponse de 85 %. Les chiffres d'affaires renseignés sont des valeurs nettes et concernent les ventes réalisées en France par les entreprises membres d'IBMA France (hors reventes à confrères membres d'IBMA France et hors ventes à l'export). Ces ventes concernent les agents et produits de biocontrôle répondant à la définition inscrite à l'article L.253-6 du Code rural et de la pêche maritime.

Les solutions de biocontrôle sont définies à l'article L.253-6 du Code rural et de la pêche maritime comme étant « des agents et produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier : 1° Les macro-organismes ; 2° Les produits phytopharmaceutiques comprenant des micro-organismes, des médiateurs chimiques comme les phéromones et les kairomones et des substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale. »

IBMA France est l'association française des entreprises de produits de biocontrôle. Elle fédère 36 membres, dont 27 membres actifs représentant près de 90 % du marché agricole du biocontrôle en France et près de 60 % du marché des jardins et espaces verts du biocontrôle.

Contact presse :

Julie FERRIÉ, Responsable Communication

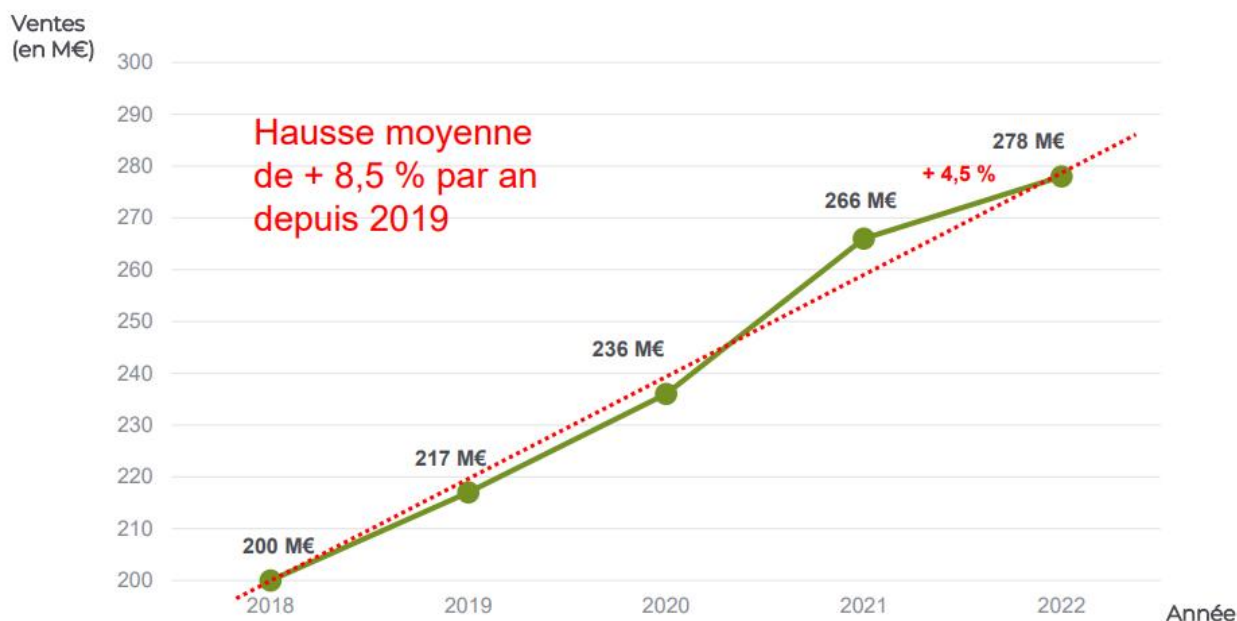
Tel : +33 (0)6 38 62 27 25

julie.ferrie@ibmafrance.com



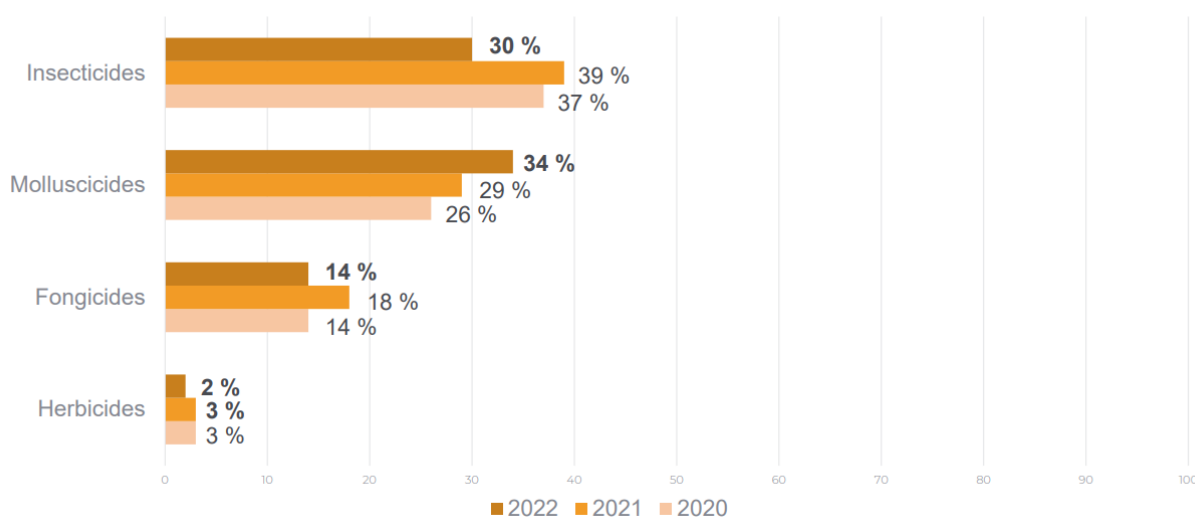
Graphes et tableau annexés

Graph 1 : Evolution du Chiffre d'affaires biocontrôle en France (2018 à 2022)



Source : Baromètres IBMA France du Biocontrôle (ADquation / IBMA France) et estimations IBMA France

Graph 2 : Evolution des parts de marché des produits de biocontrôle par usage (de 2020 à 2022)



Source : Baromètres IBMA France du Biocontrôle (ADquation / IBMA France)

Contact presse :

Julie FERRIÉ, Responsable Communication

Tel : +33 (0)6 38 62 27 25

julie.ferrie@ibmafrance.com

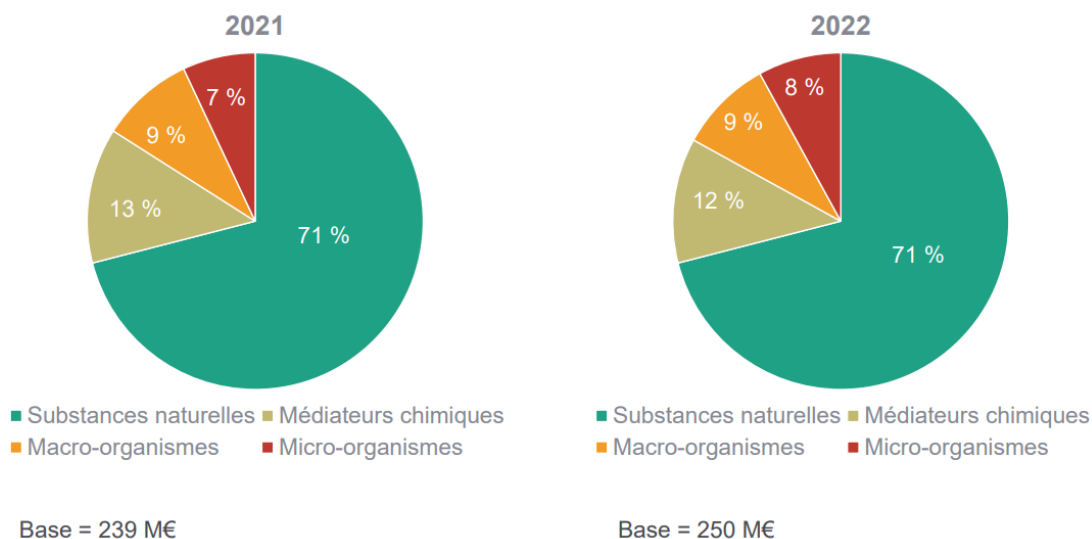


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourg-lès-Valence, le 21 septembre 2023



Grphe 3 : Répartition du Chiffre d'affaires biocontrôle des adhérents d'IBMA France par famille de produits (en 2021 et en 2022)



Source : Baromètre IBMA France du Biocontrôle 2022 (ADquation / IBMA France)

Tableau : Evolution du Chiffre d'affaires de chaque famille de produits de biocontrôle (activité 2022 comparée à 2021, à 2020 et à 2019)

Chiffre d'affaires 2022...	...Vs 2021	...Vs 2020	...Vs 2019
Substances naturelles	+ 3,9 %	+ 25,4 %	+ 39,3 %
Macro-organismes	+ 7,1 %	+ 9,7 %	+ 18,9 %
Micro-organismes	+ 12,9 %	+ 6,7 %	+ 7,9 %
Médiateurs chimiques	0 %	- 5,9 %	0 %
TOTAL	+ 4,5 %	+ 12,7 %	+ 28,2 %

Source : Baromètres IBMA France du Biocontrôle (ADquation / IBMA France)

Contact presse :

Julie FERRIÉ, Responsable Communication

Tel : +33 (0)6 38 62 27 25

julie.ferrie@ibmafrance.com

